

Avis des ACVM 55-302 – Norme canadienne 55-102 – Le Système électronique de déclaration des initiés (SEDI) – Report de la date de mise en œuvre

En juin 2000, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM ») ont publié la Norme canadienne 55-102 *Le Système électronique de déclaration des initiés* (« SEDI ») aux fins de consultation. SEDI vise à faciliter le dépôt et la diffusion des déclarations d'initiés par l'entremise d'un site Web. Certains observateurs se sont déclarés préoccupés que la date de mise en œuvre proposée ne laisse pas suffisamment de temps aux émetteurs SEDI et à leurs initiés pour se préparer au dépôt électronique. En outre, des retards ont été pris dans le développement du système. Par conséquent, la mise en œuvre du système a été reportée du 4 décembre 2000 au printemps 2001. Une date ferme sera fixée et communiquée bien avant la mise en œuvre.

Les ACVM mettent la dernière main à leur plan de communication en vue de la mise en œuvre de SEDI. Elles diffuseront de la documentation supplémentaire par le biais de leurs sources habituelles, organiseront dans plusieurs centres des séminaires d'information pour expliquer aux membres du secteur comment faire un dépôt dans SEDI, et distribueront des trousseaux d'information et d'inscription à tous les émetteurs assujettis.

Les questions et observations concernant SEDI peuvent être adressées à :

Melinda Ando
Legal Counsel
Alberta Securities Commission
(403) 297-7274
melinda.ando@seccom.ab.ca

Andrew Richardson
Manager, Statutory Filings
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6730 ou (800) 373-6393 (en Colombie-Britannique)
arichardson@bcsc.bc.ca

Laura Startup
Senior Legal Counsel
British Columbia Securities Commission
(604) 899-6748 ou (800) 373-6393 (en Colombie-Britannique)
lstartup@bcsc.bc.ca

Cynthia Rogers
Senior Legal Counsel, Corporate Finance
Ontario Securities Commission
(416) 593-8261
crogers@osc.gov.on.ca

Heidi Franken
Assistant Manager, Continuous Disclosure
Ontario Securities Commission
(416) 593-8249
hfranken@osc.gov.on.ca

Élyse Turgeon
Conseiller juridique
Commission des valeurs mobilières du Québec
(514) 940-2199, poste 4396 ou (800) 361-5072 (au Québec)
elyse.turgeon@cvmq.com

Sylvie Lalonde
Conseillère en réglementation
Commission des valeurs mobilières du Québec
(514) 940-2199, poste 4555 ou (800) 361-5072 (au Québec)
sylvie.lalonde@cvmq.com

Le 17 novembre 2000